



L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario (l'Ordre) a récemment accepté la démission du travailleur social/de la travailleuse sociale élu/e de la circonscription électorale n° 2. Un poste de travailleur social/travailleuse sociale est donc à pourvoir au Conseil. Nous vous invitons à poser votre candidature en vue de combler cette vacance.

Le règlement 36 exige que l'Ordre recense les travailleurs sociaux inscrits de la circonscription électorale n° 2 désireux de siéger au Conseil pour le reste de la durée du mandat, soit jusqu'à la première réunion du Conseil tenue après la prochaine élection dans la circonscription électorale n° 2, prévue en mai 2026.

L'article 8.03 du règlement sur les élections de l'Ordre s'applique dans cette situation et prévoit que les membres qui siègent actuellement au Conseil éliront une personne désireuse de combler la vacance qui satisfait aux critères d'admissibilité prévus dans les règlements administratifs concernant le dépôt de candidature pour ce poste.

Pour se présenter à l'élection au Conseil, le candidat/la candidate qui remplit les conditions requises doit lire attentivement les documents suivants :

- **Information concernant la candidature et l'admissibilité des candidats**
- **Lignes directrices pour remplir les formulaires Attestation du candidat, Notice biographique du candidat, et Déclaration du candidat**

Les personnes inscrites à l'Ordre qui souhaitent se présenter aux élections du Conseil doivent obligatoirement suivre la formation requise. Les règlements administratifs de l'Ordre prévoient que les candidats doivent suivre ce cours pour se présenter aux élections.

[Cliquez ici](#) pour accéder à la série intitulée *Siéger au Conseil : rôles, responsabilités et exigences* composée de cinq (5) vidéos, et au *Questionnaire des candidats : Siéger au Conseil*.

Après avoir lu attentivement les documents ci-dessus et après avoir rempli avec succès le *Questionnaire des candidats*, veuillez remplir les formulaires de mise en candidature suivants :

- **Mise en candidature du candidat**
- **Certificat de validation du candidat**
- **Notice biographique du candidat**
- **Déclaration du candidat**
- **Attestation du candidat**

Remarque : Avant de remplir les formulaires de mise en candidature, téléchargez et sauvegardez le fichier, puis accédez au fichier au moyen d'Adobe Reader.

IMPORTANT :

Remplir les formulaires et certificats de mise en candidature et les faire parvenir à l'Ordre au plus tard le **vendredi 27 octobre 2023 à 17 h (HNE)** :

Par courriel : elections@otsttso.org

Par télécopieur : 416-972-1512



À LIRE ATTENTIVEMENT

COMMENT ÊTRE MIS EN CANDIDATURE POUR L'ÉLECTION AU CONSEIL

Pour être mise en candidature, le candidat/la candidate doit remplir les critères d'admissibilité (se reporter à la section « *Admissibilité à se présenter à l'élection* » ci-dessous).

Tous les formulaires de mise en candidature doivent être dûment remplis et signés par le candidat/la candidate (s'il y a lieu).

Un candidat/une candidate qui répond aux critères d'admissibilité peut présenter sa candidature à l'élection pour devenir membre du Conseil. Pour se présenter à l'élection, cette personne doit visionner la série de 5 vidéos intitulée *Siéger au Conseil : rôles, responsabilités et exigences*, et remplir avec succès le *Questionnaire des candidats : Siéger au Conseil*.

Le dossier de mise en candidature comporte les documents suivants :

- Mise en candidature du candidat
- Certificat de validation du candidat
- Notice biographique du candidat
- Déclaration du candidat
- Attestation du candidat
- Certificat d'achèvement (vidéo-formation et *Questionnaire : Siéger au Conseil*)

ADMISSIBILITÉ À SE PRÉSENTER À L'ÉLECTION

Une personne inscrite à l'Ordre remplit les conditions requises pour se présenter à l'élection à titre de membre du Conseil si, à la date du dépôt de la candidature, cette personne :

- est titulaire d'un certificat général d'inscription en travail social ou en techniques de travail social; une personne inscrite ne peut être élue que dans la catégorie d'inscription dans laquelle elle est inscrite;
- se présente aux élections dans la circonscription électorale où elle exerce le travail social ou les techniques de travail social, ou si cette personne inscrite n'exerce pas ou n'exerce pas en Ontario, elle réside dans la circonscription électorale où elle pose sa candidature;
- n'est pas en défaut de paiement de ses droits;
- ne détient pas un certificat d'inscription à titre de personne inscrite inactive ou à la retraite;
- n'a pas été déclarée coupable de faute professionnelle, d'incompétence ou d'incapacité au cours des trois années précédant la date de la mise en candidature;
- ne fait pas l'objet d'une instance disciplinaire ou d'une procédure pour incapacité;
- ne fait pas l'objet d'une plainte dans la forme prescrite par les règlements administratifs, ou d'une investigation par la registrateur ou un comité; ou d'une enquête par la registrateur ou un comité à moins que, dans le cas contraire, le président/la présidente du comité des élections détermine que la personne inscrite est admissible à se présenter à l'élection;

- H. est titulaire d'un certificat d'inscription qui n'a été ni révoqué ni suspendu au cours des six années précédant la date de la mise en candidature en raison d'une instance pour faute professionnelle, incompétence ou incapacité;
- I. est titulaire d'un certificat d'inscription qui n'est pas assorti de conditions ou de restrictions en raison de faute professionnelle, d'incompétence ou d'incapacité;
- J. n'est pas une employée de l'Ordre et n'a pas été une employée de l'Ordre au cours des douze mois précédant la date de la mise en candidature;
- K. n'est pas une employée d'une association professionnelle ayant trait au travail social ou aux techniques de travail social ni une employée d'une unité de négociation collective ayant trait au travail social ou aux techniques de travail social et n'a pas été une employée d'une telle association professionnelle ou unité de négociation collective au cours des douze mois précédant la date de la mise en candidature;
- L. n'est pas candidate à un poste au sein de l'organe dirigeant provincial (y compris d'une section régionale) d'une association professionnelle ayant trait au travail social ou aux techniques de travail social ni membre d'un tel organe dirigeant et n'a pas été membre d'un tel organe dirigeant provincial (y compris d'une section régionale) au cours des douze mois précédant la date de la mise en candidature;
- M. n'est pas candidate à un poste au comité de direction d'une unité de négociation collective ayant trait au travail social ou aux techniques de travail social ni membre d'un tel comité de direction et n'a pas été membre d'un tel comité de direction au cours des douze mois précédant la date de la mise en candidature;
- N. n'a pas été membre du Conseil pendant plus de neuf (9) ans;
- O. est membre du Conseil et, en cas de réélection, elle serait en mesure d'exercer un plein mandat sans que le maximum d'années de service permises ne survienne durant le mandat;
- P. n'est pas une membre du Conseil ayant été déclarée inadmissible à siéger au Conseil par le passé;
- Q. n'est pas une personne inscrite qui a déjà été disqualifiée pour siéger à un comité;
- R. n'a pas fait l'objet d'une exemption du paiement d'une partie des droits d'inscription en 2023, comme le prévoit l'article 3.06 du règlement sur les droits; et
- S. n'a pas fait l'objet d'une exemption du paiement d'une partie de la cotisation annuelle en 2023, comme le prévoit l'article 4.07 du règlement sur les droits¹.

EN QUOI CONSISTE LA FONCTION DE MEMBRE DU CONSEIL?

- Protéger l'intérêt public plutôt que de représenter une circonscription particulière.
- Assister aux réunions du Conseil et aux réunions d'un ou de plusieurs comités statutaires ou non statutaires.
- Participer à l'établissement des politiques qui réglementent les professions du travail social et des techniques de travail social.
- Diriger et gérer les affaires de l'Ordre.
- Siéger pour un mandat de trois (3) ans, qui prendra fin à la première réunion ordinaire du Conseil suivant l'élection de mai 2026.

¹ Les articles 3.06 et 4.07 des règlements administratifs sur les droits prévoient une exemption du paiement d'une partie des droits d'inscription et d'une partie de la cotisation annuelle d'une personne qui est membre d'un organisme de réglementation de l'extérieur de la province, à condition que, entre autres, cette personne accepte de restreindre sa pratique en Ontario exclusivement à la pratique du travail social par voie électronique à des clients en Ontario, lorsqu'elle exerce sa pratique en dehors de l'Ontario.

DISPONIBILITÉ REQUISE :

Les membres du Conseil peuvent s'attendre à un engagement d'environ **25 jours par an**, notamment pour la participation aux réunions du Conseil et aux réunions des comités, et pour la préparation des réunions. Le temps requis varie selon les comités. En outre, certains comités exigent un temps de préparation considérable chez soi avant comme après les réunions. Les membres du Conseil reçoivent des indemnités journalières et le remboursement de tous les frais raisonnablement engagés pour leurs déplacements, leur hébergement et leurs repas.

PROCESSUS DE VOTE

Les membres qui siègent actuellement au Conseil éliront une personne qui est désireuse de pourvoir le poste vacant et qui satisfait aux critères d'admissibilité prévus dans les règlements administratifs concernant la mise en candidature pour le poste.

LISTE DE CONTRÔLE DU CANDIDAT/DE LA CANDIDATE

Votre dossier de mise en candidature doit inclure les documents suivants :

- Formulaire Mise en candidature dûment rempli et signé par le candidat
- Certificat de validation dûment rempli et signé par le candidat
- Formulaire Notice biographique du candidat dûment rempli
- Formulaire Déclaration du candidat dûment rempli
- Formulaire Attestation du candidat dûment rempli et signé par le candidat
- Certificat d'achèvement (vidéo-formation et Questionnaire : Siéger au Conseil)

L'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario reconnaît l'importance d'offrir un environnement représentatif de la diversité et des expériences vécues des personnes, des familles et des communautés que servent ses personnes inscrites, et il s'efforce de le faire. Voilà pourquoi l'Ordre s'est engagé à créer une culture et un environnement inclusifs et sans obstacle. Nous répondons aux besoins de tous, tant de nos personnes inscrites que des membres du public, conformément au *Code des droits de la personne de l'Ontario* et de la **Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario**. Veuillez informer Rebecca Singh-Arthur afin de veiller à ce que vos besoins en matière d'accessibilité soient pris en compte dans le cadre de ce processus.

RAPPEL :

Tous les formulaires de mise en candidature dûment remplis et signés doivent parvenir à l'Ordre au plus tard le **vendredi 27 octobre 2023** à 17 h (HNE).



Lignes directrices pour remplir la Notice biographique du candidat, la Déclaration du candidat et l'Attestation du candidat

Les formulaires Notice biographique du candidat et Déclaration du candidat que vous soumettrez, tout comme ceux des autres candidats, seront mis à la disposition des membres élus du Conseil. Veuillez prendre le temps de les remplir soigneusement.

Les présentes lignes directrices ont été préparées par le comité des élections afin d'aider les candidats. Si vous avez besoin d'aide additionnelle, veuillez écrire à Rebecca Singh-Arthur par courriel à elections@otsttso.org.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Veuillez dactylographier les formulaires ou les remplir lisiblement en lettres moulées.

N'utilisez pas d'abréviations ; écrivez toujours le nom des organisations au long.

La Notice biographique du candidat et la Déclaration du candidat seront présentées **telles quelles** dans l'information remise aux membres élus du Conseil. Si vous soumettez des renseignements personnels sur des feuilles supplémentaires, **ils ne seront pas** inclus avec l'information qui leur sera remise.

Si vous désirez soumettre la Notice biographique du candidat et la Déclaration du candidat (ou l'un ou l'autre) en français et en anglais, les deux versions anglaise et française seront jointes à l'information fournie aux membres élus du Conseil.

L'Ordre ne traduira pas en français ou en anglais la Notice biographique du candidat ni la Déclaration du candidat que vous aurez remplies. Si vous désirez le faire, vous pouvez fournir les documents remplis dans les deux langues et ils seront présentés **tels quels** avec l'information qui sera remise aux membres élus du Conseil.

Veuillez ne pas plier la Notice biographique du candidat ou la Déclaration du candidat étant donné que ces documents seront numérisés et mis en ligne **tels quels**, avec la trousse électorale.

Veuillez prendre note que l'Ordre acceptera les documents qui lui seront envoyés par télécopieur ; cependant, la qualité d'une télécopie peut s'avérer inférieure. Tous les documents seront numérisés et mis en ligne **tels quels**.

NOTICE BIOGRAPHIQUE DU CANDIDAT

Études

Sous « Études », indiquez les programmes pour lesquels vous avez obtenu un diplôme ou un certificat.

Vous pouvez inclure des programmes qui ne sont pas directement reliés au travail social ou aux techniques de travail social pour lesquels vous avez obtenu un diplôme ou un certificat.

Emplois

Indiquez le poste que vous occupez au moment où vous remplissez le formulaire. Indiquez ensuite ceux que vous avez occupés avant votre poste actuel, en commençant par le plus récent. Sous « Poste », veuillez préciser (p. ex., chef de service, superviseur, éducateur, praticien). Limitez la liste des postes aux sept (7) dernières années, à moins d'avoir occupé un poste que vous considérez comme particulièrement important avant cette période.

Sous « Domaine d'exercice », incluez les particularités (p. ex., recherche, gestion, clinique, spécialité).

Sous « Dates », indiquez les années (p. ex., 1998-1999) à moins d'avoir occupé et quitté un poste au cours de la même année (p. ex., juin 1990 - septembre 1990).

Affiliations professionnelles et bénévolat

Indiquez la participation à des organisations (associations, groupes d'intérêts) liées au travail social ou aux techniques de travail social.

Inscrivez vos affiliations dans l'ordre chronologique inversé en commençant par la plus récente. N'indiquez que les affiliations des cinq (5) dernières années, à moins d'avoir occupé un poste que vous considérez comme particulièrement important avant cette période.

DÉCLARATION DU CANDIDAT/DE LA CANDIDATE

Votre déclaration doit comprendre 200 mots au maximum et indiquer les raisons pour lesquelles vous présentez votre candidature au Conseil et toute autre information pouvant aider les membres élus du Conseil à faire un choix éclairé lors de l'élection des membres du Conseil.

Sous réserve des deux phrases suivantes, les déclarations apparaîtront telles qu'elles ont été soumises. Si votre déclaration dépasse la limite de 200 mots, l'Ordre se réserve le droit de la modifier pour qu'elle soit conforme à la limite de 200 mots. L'Ordre peut vous demander de reformuler votre déclaration si, à son avis, elle n'est pas conforme aux lignes directrices et/ou aux procédures sur les élections à l'intention des candidats, est diffamatoire ou enfreint le Code de déontologie ou les Normes d'exercice de l'Ordre ou la *Loi sur le travail social et les techniques de travail social*, les règlements ou règlements administratifs, ou les lignes directrices pour les candidats concernant l'élection.

ATTESTATION DU CANDIDAT/DE LA CANDIDATE

Remplissez le formulaire, signez-le et indiquez la date.

L'Ordre conservera l'Attestation du candidat, mais celle-ci ne fera pas partie de l'information mise à la disposition des membres élus du Conseil.

DATE LIMITE

L'Attestation du candidat, le Certificat d'achèvement (vidéo-formation et Questionnaire), le Certificat de validation du candidat, la Notice biographique du candidat et la Déclaration du candidat doivent parvenir à l'Ordre dûment remplis et signés au plus tard le **vendredi 27 octobre 2023** à 17 h (HNE).



Mise en candidature du candidat 2023

Je soussigné/e, _____ (nom en lettres moulées du candidat/de la candidate) personne inscrite à l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario, titulaire d'un certificat général d'inscription en _____ (travail social ou technique en travail social) désire présenter ma candidature dans la circonscription électorale n° 2 pour l'élection au Conseil de l'Ordre qui aura lieu le 3 novembre 2023.

La présente mise en candidature demeurera valide jusqu'à la date de l'élection : le 3 novembre 2023.

Adresse professionnelle du candidat/de la candidate :

Tél. professionnel du candidat/de la candidate : _____ No d'inscription : _____

Si vous n'exercez pas à l'heure actuelle, veuillez fournir ci-dessous votre adresse et votre numéro de téléphone domiciliaire.

Adresse domiciliaire : _____

Téléphone domiciliaire : _____ Courriel : _____

Téléphone cellulaire : _____

Signature du candidat/de la candidate : _____ Date : _____

IMPORTANT :

Remplir les formulaires et certificats de mise en candidature et les faire parvenir à l'Ordre au plus tard le **vendredi 27 octobre 2023** à 17 h (HNE) :

Par courriel : elections@otsttso.org

Par télécopieur : 416 972-1512



Certificat de validation du candidat 2023

EN CE QUI CONCERNE LES CONDITIONS À REMPLIR POUR SIÉGER AU CONSEIL DE L'ORDRE :

Je soussigné/e, _____ (Nom en lettres moulées du candidat), certifie que :

- A. J'exerce actuellement à titre de **travailleur social ou travailleuse sociale** ou de **technicien ou technicienne en travail social** (indiquez la catégorie qui s'applique) au sein de l'organisation suivante (écrire en lettres moulées le nom de l'employeur et l'adresse du lieu d'exercice ou, en cas de travail indépendant, l'adresse du lieu d'exercice) :

OU

- B. Je n'exerce pas en ce moment à titre de **travailleur social ou travailleuse sociale** ou de **technicienne en travail social** et je réside à : (Écrire en lettres moulées l'adresse du lieu de résidence)

_____ dans la localité ou la municipalité suivante (écrire en lettres moulées le nom de la localité ou de la municipalité) :

En outre :

- Je suis titulaire d'un certificat général d'inscription dans la catégorie de **travailleur social ou travailleuse sociale** ou de **technicien ou technicienne en travail social**
- Je ne suis pas en défaut de paiement de mes droits.
- Je ne fais pas l'objet d'une instance disciplinaire ou d'une procédure pour incapacité.
- Je ne fais pas l'objet d'une plainte dans la forme prescrite par les règlements administratifs, d'une investigation par la registrature ou un comité statutaire ou non statutaire du Conseil (comité du Conseil); ou d'une enquête par la registrature ou un comité du Conseil à moins que, dans le cas contraire, le président du comité des élections détermine que je suis admissible à me présenter à l'élection.
- Je n'ai pas été déclaré/e coupable de faute professionnelle, d'incompétence ou d'incapacité au cours des trois (3) années précédant la date de la présente mise en candidature.
- Mon certificat d'inscription n'a été ni révoqué ni suspendu au cours des six (6) années précédant la date de la présente mise en candidature en raison d'une instance pour faute professionnelle, incompétence ou procédure pour incapacité.
- Mon certificat d'inscription n'est pas assorti de conditions ou de restrictions en raison de faute professionnelle, d'incompétence ou d'incapacité.
- Je ne suis pas un/e employé/e de l'Ordre et je n'ai pas été un/e employé/e de l'Ordre au cours des douze (12) mois précédant la date de la présente mise en candidature.
- Je ne suis pas un/e employé/e d'une association professionnelle ayant trait au travail social ou aux techniques de travail social ni un/e employé/e d'une unité de négociation collective ayant trait au travail social ou aux techniques de travail social et je n'ai pas été un/e employé/e d'une telle association ou unité de négociation collective au cours des douze (12) mois précédant la date de la présente mise en candidature.

- Je ne suis pas candidat/e à un poste au sein de l'organe dirigeant provincial (y compris d'une section régionale) d'une association professionnelle ayant trait au travail social ou aux techniques de travail social ni membre d'un tel organe dirigeant et n'ai pas été membre d'un tel organe dirigeant provincial (y compris d'une section régionale) au cours des douze (12) mois précédant la date de la présente mise en candidature.
- Je ne suis pas candidat/e à un poste au comité de direction d'une unité de négociation collective ayant trait au travail social ou aux techniques de travail social ni membre d'un tel comité de direction et je n'ai pas été membre d'un tel comité de direction au cours des douze (12) mois précédant la date de la présente mise en candidature.
- Je n'ai pas été membre du Conseil pendant plus de neuf (9) ans.
- Je ne suis pas une personne inscrite qui a précédemment été déclaré/e inapte à siéger à un comité du Conseil.
- Je ne suis pas un/e membre du Conseil qui a précédemment été déclaré/e inapte à siéger au Conseil.
- Je n'ai pas fait l'objet d'une exemption du paiement d'une partie des droits d'inscription en 2023 comme le prévoit l'article 3.06 du règlement sur les droits¹.
- Je n'ai pas fait l'objet d'une exemption du paiement d'une partie de la cotisation annuelle en 2023 comme le prévoit l'article 4.07 du règlement sur les droits¹.

Veillez cocher la déclaration qui s'applique :

Je ne suis pas membre du Conseil.

Je suis membre du Conseil et si je suis réélu/e, je serai en mesure d'exercer un plein mandat sans que le maximum d'années de service consécutives permises ne survienne durant le mandat.

Je comprends que l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario s'appuiera sur le présent certificat de validation comme preuve de mon admissibilité à devenir membre du Conseil de l'Ordre.

Date

Signature

¹ Les articles 3.06 et 4.07 des règlements administratifs sur les droits prévoient une exemption du paiement d'une partie des droits d'inscription et d'une partie de la cotisation annuelle d'une personne qui est membre d'un organisme de réglementation de l'extérieur de la province, à condition que, entre autres, cette personne accepte de restreindre sa pratique en Ontario exclusivement à la pratique du travail social par voie électronique à des clients en Ontario, lorsqu'elle exerce sa pratique en dehors de l'Ontario.

IMPORTANT :

Remplir les formulaires et certificats de mise en candidature et les faire parvenir à l'Ordre au plus tard le **vendredi 27 octobre 2023** à 17 h (HNE) :

Par courriel : elections@otsttso.org

Par télécopieur : 416 972-1512



Notice biographique du candidat 2023

NOM DU CANDIDAT :

ÉTUDES (par ordre chronologique en commençant par les études postsecondaires)

Diplôme, certificat	Établissement d'enseignement

EMPLOIS (en commençant par votre emploi actuel ou le plus récent) Si vous n'exercez pas à l'heure actuelle, veuillez inscrire un « x » dans la case

Poste	Organisme	Dates

AFFILIATIONS PROFESSIONNELLES ET BÉNÉVOLAT

Poste	Association/Organisation	Dates

IMPORTANT :

Remplir les formulaires et certificats de mise en candidature et les faire parvenir à l'Ordre au plus tard le **vendredi 27 octobre 2023** à 17 h (HNE) :

Par courriel : elections@otsttso.org

Par télécopieur : 416 972-1512



Nom _____

La déclaration doit comprendre 200 mots au maximum et inclure les raisons pour lesquelles vous vous présentez comme candidat/e au Conseil et toute autre information pouvant aider les électeurs à faire un choix éclairé lors de l'élection des membres du Conseil.

Nombre de mots _____

IMPORTANT :

Remplir les formulaires et certificats de mise en candidature et les faire parvenir à l'Ordre au plus tard le **vendredi 27 octobre 2023** à 17 h (HNE) :

Par courriel : elections@otsttso.org

Par télécopieur : 416 972-1512



À l'intention de : l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario (l'Ordre)

Fournie par :

_____ (Nom du candidat/de la candidate en
lettres moulées)

Objet : Élection 2023

J'ai posé ma candidature à l'élection au Conseil de l'Ordre. J'accepte cette mise en candidature et je me présente à l'élection.

Ci-joint une copie des documents de mise en candidature requis que j'ai remplis et que je remets à l'Ordre aux fins de l'élection. Je reconnais et j'affirme que l'information fournie dans mes documents de mise en candidature est vraie et exacte.

Je reconnais également que, dans un délai raisonnable avant la date des élections, l'Ordre me fournira les lignes directrices et/ou les procédures sur les élections à l'intention des candidats, que le comité des élections a approuvées. Je m'engage à me conformer à toute ligne directrice et procédure qu'approuve le comité des élections de temps à autre.

Date
(à remplir)

Signature
(à remplir)

IMPORTANT :

Remplir les formulaires et certificats de mise en candidature et les faire parvenir à l'Ordre au plus tard le **vendredi 27 octobre 2023** à 17 h (HNE) :

Par courriel : elections@otsttso.org

Par télécopieur : 416 972-1512